

Province de Luxembourg

**VILLE de FLORENVILLE**

~

**Conformément aux articles L1122-11, L1122-12 et L1122-13 du CDLD, nous avons l'honneur de vous convoquer pour la première fois à la séance du Conseil Communal, qui aura lieu**

**le jeudi 04 octobre 2018 à 20 heures, à la Maison communale**

*Objet :*

~

**CONVOCATION du  
CONSEIL COMMUNAL**

**ORDRE DU JOUR**

-----  
L1122-15 - Le Bourgmestre ou celui qui le remplace, préside le Conseil.

La séance est ouverte et close par le président.

L1122-26 § 1 - Les résolutions sont prises à la majorité absolue des suffrages; en cas de parité, la proposition est rejetée.

L1122-17 - Le Conseil ne peut prendre de résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente,

Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quel que soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

L1122-27 et L1122-28 - Les membres du Conseil votent à haute voix, excepté lorsqu'il s'agit de la présentation de candidats, nominations aux emplois, révocations ou suspensions, lesquelles se font au scrutin secret et également à la majorité absolue des suffrages.

Le président vote le dernier lorsqu'il est membre du Conseil.

En cas de nomination ou de présentation de candidats, si la majorité requise n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé à un scrutin de ballottage entre les candidats qui ont obtenu le plus grand nombre de voix.

A cet effet le président dresse une liste contenant deux fois autant de noms qu'il y a de nominations ou de présentations à faire.

Les suffrages ne peuvent être donnés qu'aux candidats portés sur cette liste.

La nomination ou la présentation a lieu à la pluralité des voix; En cas de parité des voix, le plus âgé des candidats est préféré.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Communal du 30 août 2018
2. Assemblée Générale secteur Valorisation et Propreté de l'AIVE le 24 octobre 2018 – Approbation des points portés à l'ordre du jour et des propositions y afférentes
3. Budget 2019 - Fabrique d'Eglise de Fontenoille – Approbation
4. Budget 2019 – Fabrique d'Eglise de Villers-devant-Orval – Approbation
5. Modification budgétaire n°1 exercice 2018 – Fabrique d'Eglise de Villers-devant-Orval – Approbation
6. Budget 2019 – Fabrique d'Eglise de Muno – Approbation
7. Subside ADL Chiny – Florenville – Octroi
8. Union Cécilienne – Demande subvention pour frais d'investissement – Octroi
9. Association des Pêcheurs des Epioux – Demande subvention frais organisation journée d'approche de la pêche – Octroi
10. Adaptation du montant des subsides octroyés aux clubs sportifs – Approbation
11. Fournitures de bureau – participation à la centrale d'achat de la Province – Approbation
12. Salle « Le Paquis » - Subside pour la prise en charge facture de mazout - Octroi

13. Droit de Jouissance Parcours « santé » - CSL  
Florenville – Renouvellement de la  
reconnaissance – Octroi
14. Lotissement rue de la Forêt - Lacuisine– Vente  
lot 4 – Approbation
15. Lotissement « La Crottelette » - Florenville –  
Vente lots 6 et 7 – Approbation
16. Vente publique de parcelles communales à  
Florenville – Approbation
17. Aménagement de l'ancien bâtiment B-post –  
Décisions
18. Prise de participation à l'Intercommunale de  
Mutualisation en matière informatique et  
organisationnelle IMIO - Décision

#### ENSEIGNEMENT COMMUNAL

20. Ratification - Calcul du nombre d'emplois et  
organisation dans les écoles primaires et  
maternelles
21. Ratification - Diverses désignations

Par le Collège,

La Directrice Générale,

La Bourgmeste,

R.Struelens

S.Théodore